LA FLACHÈRE

Plusieurs jeunes de notre village ont interpelé la mairie de la Flachère, manifestant leur intérêt pour la vie de la commune, et demandant la création d'un Conseil Municipal d'Enfants.

Cette demande a été abordée lors des Conseils Municipaux du 13 juin et 1er Octobre 2024. Après débat, le Conseil Municipal a répondu favorablement à cette demande de mise en place d'un Conseil Municipal Jeunes.

Plusieurs élus volontaires accompagneront **les jeunes de CM1, CM2, 6eme, 5eme** afin de mettre en place et faire vivre ce projet.

Pour les enfants de ces classes, nous invitons ceux qui souhaitent se présenter à cette élection, à s'inscrire au secrétariat de mairie avant le 31 Octobre 2024. La présence des parents sera obligatoire afin de signer l'autorisation parentale.

L'élection aura lieu le 16 novembre, et tous les enfants des classes concernées seront appelés à voter pour leurs représentants